



<b>Catégorie de la mesure</b>	FORMATION	<b>F</b>
<b>Fonction(s) de la mesure</b>	<b>Acquérir les compétences de base (gestion des tâches quotidiennes)</b> <b>Acquérir les compétences de base (compétences sociales)</b> <b>Prévenir les comportements à risque</b>	Langue de la mesure Couverture LAA <input type="checkbox"/>
<b>Nom de la mesure</b>	<b>Cours d'administration : module de base (a) et module avancé (b)</b>	
<b>Organisateur</b>	<b>Caritas Suisse</b>	
<b>Description de l'activité</b>	Ce cours est un complément idéal pour le suivi social des personnes réfugiées. La transmission des informations de base par rapport au fonctionnement de l'administration privée en Suisse se fait plus aisément de façon collective qu'en individuel. Le cours a un fort caractère préventif et les personnes réfugiées financièrement indépendantes sont également bienvenues à y participer. Les tâches administratives que chaque habitant-e doit assumer en Suisse deviennent de plus en plus pointilleuses. Des personnes d'autres cultures ne comprennent parfois pas le système du fonctionnement administratif en Suisse et éprouvent de nombreuses difficultés en exécutant ce type de tâches. Ces difficultés sont souvent liées à une connaissance insuffisante du système social et de l'administration en Suisse. Réussir à gérer son administration augmente l'indépendance et apporte une satisfaction personnelle pour les personnes migrantes en Suisse. Il s'agit d'un pas additionnel envers une intégration sociale réussie. Ce projet vise en premier lieu à augmenter l'autonomie des bénéficiaires.	
<b>Profil des bénéficiaires</b>	Personnes réfugiées suivies par Caritas Suisse Département Intégration & Migration Suisse romande ou autres (cf. remarques).	
<b>Objectifs à atteindre</b>	L'objectif principal de ces cours est d'apprendre à gérer son administration privée de manière autonome et de comprendre le fonctionnement du système social et administratif en Suisse. Les participant-e-s prennent connaissance des pratiques liées à la collaboration avec les différentes institutions sociales et administratives aussi bien au niveau cantonal, communal que fédéral. Ils apprennent à reconnaître leurs droits et leurs devoirs en tant que réfugié-e-s et habitant-e-s du pays, du canton et de la commune. Elles/ils prennent connaissance des différentes démarches administratives telles que l'adhésion à la caisse maladie, la recherche d'appartement, la gestion des factures et du budget. Elles/ils prennent également connaissance des coutumes suisses.	
<b>Conditions de participation</b>	Le cours de base (a) : « Savoir-vivre » s'adresse aux personnes réfugiées qui viennent d'obtenir une décision d'asile. Il fait partie de l'intégration sociale obligatoire pour la personne assistée par Caritas Suisse. Ce cours est regroupé par langue et il est organisé en présence de l'interprète. Le contenu du cours est le suivant : introduction à la digitalisation, gestion de la caisse maladie et des aspects liés à la santé, éducation civique, droits et devoirs du réfugié, gestion des factures et bulletins de versement/code QR, normes de l'aide sociale et budget mensuel, logement et environnement. Le cours avancé (b) : « Savoir-faire » s'adresse aux personnes réfugiées qui ont déjà acquis les connaissances des tâches de l'administration privée en Suisse. Le cours permet à chacun-e de pouvoir librement s'exprimer sur ce qui lui pose question aujourd'hui dans son quotidien. Il privilégie l'échange et l'expérimentation. Le contenu du cours est le suivant : assurances sociales en Suisse, épargne et gestion du budget (argent et consommation), loi sur l'asile et protection/procédure, sensibilisation au sujet du travail au noir et ses conséquences, intégration et bases légales du droit du travail, décompte salaire et chômage. Une session sur deux de ce module est organisée en présence de l'interprète, et la seconde est enseignée à un groupe ayant un niveau de français suffisant sans recourir à l'assistance d'un interprète.	
<b>Moyens et méthodes</b>	Méthode participative/ apprentissage par les pairs/ travail en groupe / échanges entre les différents acteurs et partenaires présents.	
<b>Capacité d'accueil</b>	8-10 personnes	
<b>Frais d'organisateur</b>	899.- CHF (dès le 1er janvier 2025)	
<b>Durée</b>	2 semaines	
<b>Dates</b>	Mars, mai et septembre (a: Savoir-vivre) Juin et novembre (b: Savoir faire)	
<b>Fréquence</b>	3 cours de base (a) et 2 cours avancés (b) par année	
<b>Horaire</b>	(a) : 7 périodes de 3h par cours/ de 14h à 17h (avec interprète) (b) : 6 périodes de 3h par cours/ de 14h à 17h (1 fois avec interprète et 1 fois sans)	
<b>Taux d'activité</b>		
Dernière actualisation: 11.12.2024	Date de validation de la mesure : 03.11.2021 La validation des MIS est réévaluée périodiquement ou lors de modifications dans l'activité	*Code Genre MIS: 114 A reporter lors de la facturation LASoc



**Catégorie de la mesure** FORMATION

**Fonction(s) de la mesure** **Acquérir les compétences de base (gestion des tâches quotidiennes)**  
**Acquérir les compétences de base (compétences sociales)**  
**Prévenir les comportements à risque**

**F**

Langue de la mesure

Couverture LAA

**District** Canton de Fribourg  
**Adresse** Bd de Pérolles 55  
**Localité** Fribourg

**Coordonnées de l'organisateur** Caritas Suisse

**Responsable de la mesure** Nergiz Atac, 026 425 81 05, natak@caritas.ch

**Téléphone** 026 425 81 00 **Adresse** Bd de Pérolles 55

**Fax** 026 425 81 03 **No postal / Localité** 1700 Fribourg

**E-Mail** [fribourg@caritas.ch](mailto:fribourg@caritas.ch) **Site Web** [www.caritas.ch](http://www.caritas.ch)

**Type d'organisateur** Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

**Mission de l'organisme** Intégration sociale et professionnelle des réfugiés statutaires

**Responsable de l'organisation** Barbara Ouedraogo

**Remarques** Sur demande ce cours peut être organisé pour les réfugiés et/ou les personnes migrantes suivies par d'autres organismes dans le canton.

Les cours sont donnés dans la grande salle de nos locaux de la Maison de la formation & de l'intégration (MFI) : Rte de l'Arney 2, 1753 Matran.

Le cours débute dès 8 participant-e-s.